

BVGer D-2265/2016 vom 10. Mai 2016

Bundesverwaltungsgericht, 2016-05-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_D-2265_2016

FR: TAF D-2265/2016 du 10 mai 2016

IT: TAF D-2265/2016 del 10 maggio 2016

Regeste

Asile (non-entrée en matière / procédure Dublin) et renvoi

Erwägungen

E. 1

Le recours est rejeté, dans la mesure où il est recevable.

E. 2

L'assistance judiciaire partielle étant admise, il est statué sans frais.

E. 3

La demande de nomination d'un avocat d'office est rejetée.

E. 4

Le présent arrêt est adressé aux recourants, au SEM et à l'autorité cantonale. La présidente du collège : Le greffier : Claudia Cotting-Schalch Thomas Thentz Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.